

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

Publié le 28/01/2026

Berger Levault

ID : 073-247300668-20260122-2026_22_01_2-DE

Objet : Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Lac d'Aiguebelette – Demande de financement 2026

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux janvier à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCAIS. PERRIAT. TAIN. TAVEL VUIELLET. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MANSOZ. TOUIHRAT (Pouvoir S. FRANCONY). WDOWIAK (pouvoir ML. MARCAIS).

ABSENTS : MMES ROSSI. RUBIER. VOISIN.

Date d'envoi de la convocation : 16/01/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président :

Rappelle à l'assemblée que chaque année, la CCLA en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette dépose auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, un dossier de demande de financement pour les opérations de fonctionnement et d'investissement programmées dans le cadre du plan de gestion, 2026 étant la 3^{ème} année du plan de gestion ;

Présente le plan d'actions du plan de gestion pour l'année 2026 ;

Invite le conseil communautaire à se prononcer sur une demande de financement auprès de la Région pour les actions CCLA 2026 dans le cadre du plan de gestion RNR d'un montant de 179 814€, décomposé de la manière suivante et dont le détail présenté en séance est joint en annexe de la présente délibération :

- > Dépenses de personnel RNR : Approuver une demande d'aide Régionale de 28 319 € sur un montant de dépenses prévisionnelles de 179 099€,
- > Dépenses de fonctionnement hors personnel RNR : Approuver une demande d'aide Régionale de 108 112 € sur un montant de dépenses prévisionnelles de 211 090 €,
- > Dépenses d'investissement RNR : Approuver une demande d'aide Régionale de 62 383 € sur un montant de dépenses prévisionnelles de 70 700 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la demande de financement régional pour les actions CCLA 2026 dans le cadre du plan de gestion RNR tel que présentée précédemment (Détail joint à la présente délibération) ;

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

MANDATE le Président pour signer toutes les pièces s'y rapportant,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY



Demande d'aide sur les frais de personnel

Le coût des frais de personnel de la CCLA (salaires chargés + 15% de charges de structure) est évalué à 179 099 € pour l'année 2026, répartis comme suit :

Postes	Nbre de jours par an dédié à la Réserve	Salaires et charges	Coût salarial + Frais de structure (15%)	Taux de financement par la réserve (Région)	Financement Région
Conservatrice	184	51 271 €	58 962 €	0%	0.00 €
Garde-animateuse	230	49 250 €	56 637 €	50%	28 319 €
Médiatrice Patrimoines	230	49 130 €	56 500 €	0%	0.00 €
Directeur	6	2 405 €	2 766 €	0%	0.00 €
Comptable	12	2 521 €	2 899 €	0%	0.00 €
Chargée de communication	6	1 161 €	1 335 €	0%	0.00 €
Total CCLA	670	155 738 €	179 099 €	16%	28 319 €

Demande d'aide sur les frais de fonctionnement hors frais de personnel et investissement

Les dépenses 2026 sont évaluées à :

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
211 090 €	70 700 €	281 790 €

Détail ci-dessous.